Wheatcroft's "The Law of Income Tax, Surtax and Profits Tax" at pages 1-343 to 1-345 inclusive.

## J) Rates of Individual Tax

It is generally recognized that in order for our country to grow, a much larger and better trained pool of middle and senior managerial talent must be developed. Experience has shown that such a pool can only be expected to grow through the expectation of adequate reward, in other words, incentive.

The taxation laws in the United States of America encourage such growth through rates which are slightly lower than the Canadian rates; but when the additional deductions available to salary earners and the provision for filing joint returns are taken into account, U.S. rates are actually substantially lower than our own. These substantially lower rates of taxation, coupled with the higher monetary rewards available in the United States, will inevitably attract Canada's most capable managerial talent, to the detriment of the future growth of our country.

In our view, therefore, the proposed rate of graduation of income tax rates for individual taxpayers with taxable incomes of \$10,000 and up, is too steep. It should rise more gradually and the maximum of 50 percent (which we approve) should not be reached until a much higher level than the proposed one of \$24,000.

la corporation qui en a bénéficié. Une discussion détaillée de la loi concernant les paiements par subventions est présentée dans le livre du Professeur Wheatcroft, «The Law of Income Tax, Surtax and Profits Tax», de la page 1-343 à la page 1-345 inclusivement.

## J) Taux d'imposition individuelle

D'une façon générale, on reconnaît que pour développer notre pays, il faudrait pouvoir disposer d'un noyau plus important de personnel de direction mieux formé dans les cadres moyens et supérieurs. L'expérience nous a montré qu'un tel noyau ne peut se développer que si ce personnel entrevoit une récompense appropriée, en d'autres mots, s'il est constamment encouragé.

Les lois sur l'impôt en vigueur aux États-Unis encouragent justement ce personnel de direction, en appliquant des taux légèrement inférieurs aux taux appliqués au Canada: mais une fois que les déductions supplémentaires applicables pour les salariés et la disposition au sujet des déclarations en commun ont été calculées, les taux américains sont devenus très nettement inférieurs à ceux du Canada. Ces différences d'impôts, associées aux salaires plus élevés offerts aux États-Unis, vont inévitablement attirer la main-d'œuvre la plus qualifiée et la plus compétente du Canada au détriment de l'expansion future de notre pays.

Nous pensons donc que le programme proposé pour relever graduellement les taux d'impôts sur le revenu pour les contribuables individuels avec des revenus imposables de \$10,000 ou plus est beaucoup trop rapide. Les taux devraient s'élever plus graduellement et le maximum de 50 pour cent (que nous approuvons) ne devrait pas être atteint avant que le revenu n'atteigne un niveau plus élevé que celui de \$24,000 proposé dans le Livre blanc.